



Séance extraordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le mercredi 12 mai 2021, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame Linda Laplante, secrétaire de direction.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter la séance extraordinaire du conseil, madame Linda Laplante, secrétaire de direction, prend les présences.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, rappelle que la MRC respecte les directives gouvernementales d'encadrement des séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire) et du CA. Celles-ci sont tenues sans la présence du public, enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

CA 21-05-12-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'ouvrir la séance à 17 h 36.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 21-05-12-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 5 « Bail emphytéotique entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges pour le 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe : positionnement. »

Proposition adoptée.

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

4. **DÉGRÈVEMENT DE 24 000 \$ POUR LE DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT les besoins à court terme d'espaces supplémentaires du Musée régionale de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que les archives doivent être entreposées dans un entrepôt convenable durant les travaux du 12 Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues par le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges de Déménagement La Capitale du 3 mai 2021 et de JUL du 5 mai 2021 pour le déménagement, l'entreposage et les modifications aux étagères du Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges;



CONSIDÉRANT la résolution 20-08-17-05 autorisant la MRC à engager des dépenses, jusqu'à un maximum de six cent quarante mille dollars (640 000 \$) avant taxes reliés à l'immeuble sis au 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe, lot 3 765 036;

CONSIDÉRANT QUE les fonds sont disponibles au fonds de roulement de la MRC;

POUR CES MOTIFS,

CA 21-05-12-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'autoriser le directeur général à réaliser le décaissement d'une subvention au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, au montant de 24 000 \$ pour faire un paiement initial pour le déménagement, l'entreposage et les modifications à apporter aux étagères.

Proposition adoptée.

5. BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES ET LE CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES (CAVS) POUR LE 12, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE À SAINT-POLYCARPE : POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT l'exigence du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour que le bail entre le CAVS et la MRC pour l'occupation du bâtiment situé au 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe soit de type emphytéotique;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que ce bail emphytéotique soit mis en place afin d'obtenir les subventions auprès du Fonds régions et ruralité (FRR);

POUR CES MOTIFS,

CA 21-05-12-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant, le directeur général ou le directeur général adjoint à **mandater** un professionnel pour la préparation du bail emphytéotique et à **signer** tous les documents en lien avec le mandat.

Proposition adoptée.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉ AUX CITOYENS

Madame Linda Laplante, secrétaire de direction, confirme qu'aucune question n'a été posée par les citoyens.

7. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA 21-05-12-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

que la séance soit levée à 17 h 43.

Proposition adoptée.



PATRICK BOUSEZ
Préfet



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier